

Je voudrais parler d'une autre chose, monsieur le Président. Le député de Kenora-Rainy River (M. Reid) a dit que c'est sir John A. Macdonald qui a établi le CP. C'est vrai, mais la situation était tout à fait différente. Le CP avait une énorme tâche à accomplir. Il devait construire une voie ferrée d'un bout à l'autre du pays afin que la Colombie-Britannique puisse entrer dans la confédération. Sir John A. Macdonald avait pris les dispositions voulues pour que cela se fasse. Ce n'est pas sir John A. Macdonald qui a annulé ces dispositions ou qui a refusé de respecter ces obligations. Par exemple, on avait promis que le service-voyageurs durerait indéfiniment. Le CP avait fait des promesses explicites. Pourquoi n'est-il pas comptable aux comités de la Chambre?

Que dire de Canadair? Je veux bien que l'on construise des avions au Canada. Je déplore le fait que l'industrie de la construction navale qui était auparavant solide au Canada soit acculée à la ruine à cause de l'attitude adoptée par le gouvernement actuel. Canadair est acculée à la ruine. Nous pouvons construire d'excellents avions, mais nous ne pouvons pas excuser l'accumulation de dettes, le bousillage, la négligence d'une société qui n'a pas de comptes à rendre. Les administrateurs de Canadair et le sénateur qui est censé être responsable de cette société ont tous obtenu une reconduction de leur mandat même si la société perd de l'argent ici et là, ne fait pas rapport à la Chambre ni à qui que ce soit d'autre. Je ne trouve pas que ce soit là un bon exemple de ce que l'on entend par responsabilité.

Qu'a dit Joel Bell, nouveau président de la Corporation de développement des investissements du Canada, après avoir commencé à examiner l'exploitation de cette société? Il a constaté qu'il y avait 22 vice-présidents.

M. McKenzie: Tous des libéraux.

M. Taylor: Oui. Il n'a pas dit combien il y avait d'administrateurs, mais il a bien dit qu'il y avait tellement de vice-présidents qu'il a pu se débarrasser de 10, séance tenante. Depuis combien de temps durait cette situation? Le gouvernement ne sait pas ce qui se passe. Nous nous opposons à ce genre de choses. Nous nous opposons à ce que l'on jette par les fenêtres l'argent des contribuables. Nous sommes contre ceux qui pensent que les contribuables n'ont qu'à payer et que peu importe combien d'argent on gaspille ou l'usage qu'on en fait, puisque ce sont les contribuables qui paient.

Joel Bell a ensuite constaté que Canadair comptait tellement d'employés qu'il a pu en licencier 338. Depuis combien de temps ces 338 employés étaient-ils payés à ne rien faire? Depuis combien de temps les payait-on avec l'argent des contribuables rien que pour leurs beaux yeux tandis qu'un million de travailleurs étaient condamnés au chômage et voyaient leur niveau de vie glisser sous le seuil de la pauvreté?

Nous sommes contre ces abus, monsieur le Président. Nous voulons obliger les sociétés d'État à rendre des comptes. Nous voulons que les contribuables sachent ce que font les sociétés d'État et nous voulons en avoir pour notre argent de chaque dollar dépensé.

M. Dave Nickerson (Western Arctic): Monsieur le Président, je suppose qu'il s'agira probablement ici de l'intervention la plus brève consignée au compte rendu, mais je tiens à ce qu'elle témoigne que j'appuie la proposition de notre parti de renvoyer à six mois l'étude de cette mesure. Je trouve l'idée très constructive.

Dépenses du gouvernement

Normalement, quand on propose un tel renvoi à six mois, c'est pour faire traîner les choses en longueur. Étant donné cependant les circonstances actuelles, je trouve que l'idée de renvoyer l'étude du projet de loi à six mois—alors que nous aurons fort probablement un nouveau gouvernement progressiste conservateur—nous permettra ainsi qu'aux Canadiens d'accorder à cette question la réflexion compétente qu'elle mérite.

[Français]

Le président suppléant (M. Guilbault): A l'ordre! Comme il est 17 heures, la Chambre abordera maintenant l'étude des mesures d'initiative parlementaire inscrites au *Feuilleton* d'aujourd'hui.

• (1700)

INITIATIVES PARLEMENTAIRES— MOTIONS

[Français]

Le président suppléant (M. Guilbault): Tous les ordres et les articles précédant l'article n° 101 sont-ils réservés du consentement unanime?

Des voix: Réservé.

Le président suppléant (M. Guilbault): Réservé.

* * *

[Traduction]

LES DÉPENSES DU GOUVERNEMENT

L'OPPORTUNITÉ D'INSTITUER UN COMITÉ HABILITÉ À EXAMINER LES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES

M. Don Blenkarn (Mississauga-Sud) propose:

Qu'un comité permanent de la Chambre soit institué et habilité à examiner tous les ans, et de temps à autre au besoin, le montant total du Budget principal des dépenses ou de tout budget des dépenses supplémentaires, afin de déterminer si le total de ces budgets dépasse la capacité du Canada de payer les sommes requises, et d'attribuer une priorité à ces provisions de dépenses du gouvernement afin que les crédits de fonctionnement adoptés par le Parlement soient affectés aux besoins de la population canadienne dans l'ordre de priorité établi.

—Monsieur le Président, le déficit budgétaire de notre pays préoccupe tous les députés, non seulement de ce côté-ci, mais également d'en face. En effet, le principal candidat à la direction du parti qui forme le gouvernement actuel a déclaré que nous devons instaurer un système en vue d'établir des priorités dans le secteur des dépenses publiques.

Voici le problème: En vertu du système actuel, les prévisions budgétaires sont présentées dans le Livre bleu et communiquées aux comités permanents de la Chambre. A l'heure actuelle, les députés qui siègent au comité permanent de la santé, du bien-être social et des questions sociales sont des personnes qui, en général, s'intéressent aux problèmes de santé et de bien-être; les députés qui siègent au comité permanent des communications et de la culture s'intéressent à ce secteur, et ceux qui font partie du comité chargé des affaires indiennes et du Nord canadien portent un intérêt particulier à ces questions. La tendance veut que l'on n'effectue aucune réduction de dépenses lorsqu'il s'agit d'un poste auquel les députés s'intéressent. Lors de la présentation du budget des dépenses, on nous soumet des prévisions de dépenses où l'on ne fait aucun effort